

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 30 juillet 2018 à 16h00 à l'hôtel de ville, situé au 2024, route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Mme Joanne Labadie, mairesse et les conseillers, Mme Nancy Draper-Maxsom, M. Scott McDonald, Mme Susan McKay, Mme Isabelle Patry et M. Thomas Howard.

Également présents, M. Benedikt Kuhn, directeur général, M. Dominic Labrie, chef de service – communications et directeur adjoint par intérim, M. Alain Bourgeois, directeur des infrastructures et travaux publics, ainsi que M. Richard Groulx, directeur du service d'incendie.

Absence motivée : Mme Leslie-Anne Barber, conseillère et mairesse-suppléante.

Mme Joanne Labadie, Présidente de l'assemblée, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 16h00.

PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

Il n'y a eu aucune question du public.

18-07-3490

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour et avis de convocation
3. Achat d'un camion – Service sécurité incendie
4. Achats pour usine d'eau
5. Réaménagement des bureaux à l'hôtel de ville (plancher)
6. Réaménagement des bureaux à l'hôtel de ville (postes de travail)
7. Période de questions du public
8. Levée de la séance

Il est

Proposé par: Thomas Howard
Appuyé par: Isabelle Patry

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

AVIS DE CONVOCATION

Le directeur général de la Municipalité de Pontiac indique verbalement que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance ont été notifiés à chacun des membres du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est régulièrement tenue selon la Loi.

18-07-3491

ACHAT D'UN VÉHICULE DE SAUVETAGE POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement 02-17 décrétant des dépenses en immobilisation de 750 000,00\$ pour l'acquisition de véhicules pour le service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'acheter un véhicule de sauvetage pour répondre aux exigences du schéma de couverture de risque incendie;

CONSIDÉRANT qu'un véhicule usagé en bon état (9 500 km), répondant aux besoins du service, est offert par la Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton;

CONSIDÉRANT QUE l'article 938.2 du Code municipal du Québec prévoit que l'achat d'un bien vendu par un organisme public peut se faire de gré à gré;

CONSIDÉRANT QUE le véhicule est recommandé par le directeur du service de sécurité incendie;

Il est

Proposé par : Thomas Howard
Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur du service de sécurité incendie à procéder à l'achat d'un véhicule Five Star International 2009 au coût de 80 000,00\$, taxes applicables en sus.

Adoptée

18-07-3492

ACHATS POUR USINE D'EAU

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder rapidement à l'installation de nouveaux compresseurs pour assurer la continuité du service d'eau potable;

CONSIDÉRANT QU'il sera nécessaire d'agrandir l'usine d'eau potable dans les prochains mois afin d'améliorer sa performance;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac est éligible à une contribution du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ);

Il est

Proposé par : Susan McKay
Appuyé par : Tom Howard

ET RÉSOLU d'accepter la proposition de V03 pour un total de 20 700,00\$, transport et taxes en sus.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le montant de 20 700,00\$ soit payable à même la TECQ.

FINALEMENT, IL EST RÉSOLU d'autoriser le service des travaux publics à acheter un conteneur pour un montant maximal de 4000,00\$, taxes et transport en sus, financé à même le surplus non affecté.

Adoptée

18-07-3493

RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX À L'HÔTEL DE VILLE (PLANCHER)

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'optimiser l'espace dans les locaux de l'hôtel de ville afin d'aménager des espaces de travail;

CONSIDÉRANT QUE des demandes de prix ont été faites à 3 entreprises et que seul Quadécor a soumis une proposition pour le redressement des planchers et la fourniture d'un couvre-plancher en vinyle;

Il est

Proposé par : Scott McDonald
Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de Quadécor totalisant 7 134,79\$, taxes et installation incluses.

IL ÉGALEMENT RÉSOLU QUE ces investissements prévus au plan triennal d'immobilisation soient financés à même le surplus non affecté.

Adoptée

18-07-3494

RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX À L'HÔTEL DE VILLE (POSTES DE TRAVAIL)

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'optimiser l'espace dans les locaux de l'hôtel de ville afin d'aménager des espaces de travail;

CONSIDÉRANT QUE des demandes de prix ont été faites à 3 entreprises et que seul Gyva a soumis une proposition pour l'aménagement de trois postes de travail;

Il est

Proposé par : Isabelle Patry
Appuyé par : Susan McKay

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de Gyva totalisant 7 238,00\$, taxes applicables en sus.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE ces investissements prévus au plan triennal d'immobilisation soient financés à même le surplus non affecté.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a eu aucune question du public.

18-07-3495

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est

Proposé par: Susan McKay
Appuyé par: Isabelle Patry

ET RÉSOLU de lever la séance à 17h05 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRESSE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Joanne Labadie, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».